



Ecole Léon Bourgeois A

Monsieur Bernard DESTREM
Maire-Adjoint
Travaux, Voirie & Bâtiment

Objet :

Pavillon 34 rue Ernest Renan

Copie à

Michèle FRITSCH
Maire-Adjointe aux Affaires Scolaires

Colombes,
le 25 novembre 2011

Monsieur,

La Ville de Colombes est propriétaire, depuis le 5 octobre 2010, d'un pavillon sis 34 rue Ernest Renan.

Ce bien, préempté par la Ville dans le cadre d'une réserve foncière pour l'extension des écoles Léon Bourgeois A & B, est toujours inexploité.

Or, notre école a besoin d'espace et il apparaît urgent aujourd'hui d'utiliser cette propriété.

En effet, l'établissement n'a pas de bibliothèque, les livres sont entreposés dans des placards à chaque étage, et le Centre de Loisirs utilise une partie du réfectoire pour ses activités, et ce, par manque de place.

Il est à noter également que cette école ne pourra pas bénéficier d'une ouverture de classe, malgré les effectifs croissants, toujours pour les mêmes raisons. Des préfabriqués, contenant 3 classes, ont déjà été installés dans la cour de récréation,.

Lors d'un précédent Conseil d'Ecole, en date du 5 novembre 2010, il avait été question d'organiser une réunion pour déterminer la meilleure utilisation de cette acquisition pour le groupe scolaire. Cette réunion n'a jamais eu lieu, et les questions restent en suspens.

C'est pourquoi, nous nous permettons de vous solliciter afin que vous puissiez nous apporter des éléments de réponses quant à d'éventuels travaux de mise aux normes et permettre ainsi aux enseignants et à nos enfants de retrouver leur bibliothèque et/ou un Centre de Loisirs opérationnel.

Sachant que vous comprendrez notre démarche,

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire-Adjoint, l'assurance de nos salutations distinguées.

Pour la FCPE
Sylvie JAFFREZIC

Pour l'UPIC
Jeannig Berrou